



Assemblée générale

Distr. générale
31 juillet 2023
Français
Original : anglais

Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire

Soixante-quatorzième session

Genève, 9-13 octobre 2023

Point 5 de l'ordre du jour provisoire

**Examen des rapports relatifs au contrôle des programmes
et de l'administration et à l'évaluation**

Rapport relatif à l'évaluation

Rapport du Haut-Commissaire

Résumé

Le présent rapport, qui porte sur la période allant de juillet 2022 à juin 2023, est soumis en application de la décision du Comité exécutif du Programme du Haut-Commissaire d'examiner les rapports relatifs au contrôle des programmes et de l'administration et à l'évaluation à sa session plénière annuelle ([A/AC.96/1003](#), par. 25 1 f) vi)).



I. Introduction

1. Une nouvelle politique de l'évaluation a été adoptée par le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) en octobre 2022. S'inscrivant dans le prolongement de la politique précédente établie en 2016, cette nouvelle politique vise à ancrer plus fermement l'évaluation dans les pratiques de travail du Haut-Commissariat, en tant qu'instrument au service de la prise de décision, du plaidoyer et des choix stratégiques et programmatiques. Elle prévoit dans quels cas et de quelle manière l'évaluation est la plus utile, introduit des normes concernant les évaluations au niveau des pays et la mise en place de capacités d'évaluation au niveau régional, et précise les rôles, les responsabilités et la reddition de comptes, notamment en ce qui concerne le suivi de l'application des recommandations. Une stratégie destinée à soutenir le lancement de la nouvelle politique est en cours d'élaboration.

II. Couverture et qualité de l'évaluation et investissement de l'organisation dans la fonction

2. Dans la nouvelle politique de l'évaluation 2022-2027, il est précisé que les évaluations doivent couvrir les principales politiques de fond ainsi que les domaines de réalisation définis dans le cadre des objectifs stratégiques 2022-2026. Dans ce cadre, toutes les opérations de pays doivent mener une activité d'évaluation au moins une fois tous les cinq ans. La cartographie réalisée au sujet du contenu et de la couverture géographique des évaluations précédentes a montré que tous les domaines de réalisation avaient fait l'objet d'une évaluation. Toutefois, certaines lacunes subsistant dans la couverture géographique devront être comblées dans le plan de travail relatif à l'évaluation 2024-2025 (voir annexe II).

3. Au début de l'année 2023, le Bureau de l'évaluation a procédé à un examen approfondi de son mécanisme d'assurance qualité externe, qui comprenait un examen indépendant des 18 rapports d'évaluation achevés en 2022 (12 évaluations centralisées et 6 décentralisées). Celui-ci a révélé que, si la qualité des rapports du HCR s'était améliorée, des adaptations demeuraient nécessaires pour renforcer l'optique d'évaluation lors de l'examen de l'inclusion de groupes présentant des vulnérabilités et des besoins différents. Comme il s'agissait d'une constatation déjà formulée dans l'évaluation de la qualité de l'année précédente, des mesures correctives particulières ont été prises.

4. Le budget du Bureau de l'évaluation pour 2022 et 2023 était d'environ 6,5 millions de dollars par an. Cette somme représente environ 0,11 % du budget de l'organisation et couvre le personnel et les évaluations commandées au niveau central, ou 0,12 % si l'on y inclut les évaluations décentralisées. Dans la nouvelle politique de l'évaluation, le HCR doit prévoir un budget pour l'évaluation qui soit à la mesure de ses activités. Des investissements dans les compétences de suivi et d'évaluation ont été constatés dans certains pays, notamment en réponse aux demandes croissantes des donateurs qui souhaitent que les projets soient évalués. On retiendra aussi que de hauts responsables régionaux de l'évaluation, intégrés dans cinq des sept bureaux régionaux, ont apporté un appui de bout en bout aux évaluations décentralisées demandées par la direction.

III. Pertinence et utilisation

5. Le Bureau de l'évaluation a commandé un rapport indépendant d'un an portant sur le suivi de l'évaluation de l'action menée par le HCR dans les domaines de la coopération humanitaire et du développement, qui a été publié en 2021, l'objectif étant suivre la mise en œuvre de la réponse de la direction¹. Il a conclu que le HCR avait bien progressé dans la mise en œuvre des engagements définis dans la réponse de la direction et, plus généralement, qu'il restait sur la bonne voie s'agissant de renforcer sa collaboration avec les partenaires de développement et d'adopter des stratégies de développement. Plus précisément, le Bureau a

¹ Disponible à l'adresse suivante : <https://www.unhcr.org/media/evaluation-unhcrs-engagement-humanitarian-development-cooperation-sep-2021>.

noté que les changements prévus et réalisés dans les systèmes relatifs aux finances et aux données du HCR permettraient à l'organisation de gérer et de suivre plus facilement les contributions financières des partenaires de développement et de fournir la base analytique nécessaire pour les aider à planifier et à réaliser des projets dans des contextes de déplacement forcé. Il a indiqué qu'il fallait une plus grande clarté et une meilleure orientation des opérations de pays ainsi que de nouvelles adaptations du cadre d'allocation des ressources de l'organisation pour renforcer la capacité de celle-ci de planifier et de gérer les fonds de développement affectés.

6. Les progrès réalisés dans la mise en œuvre des recommandations issues de l'évaluation et de l'audit décentralisés de 2021 sur la programmation de la protection de l'enfance ont été évalués en février 2023, un an après l'achèvement des deux réponses de la direction. Les deux séries de recommandations étaient complémentaires ; elles concernaient les questions de stratégie, de ressources et de planification, de partenariats, de gestion des dossiers ainsi que de capacité et de suivi. Dans l'ensemble, des progrès ont été enregistrés, notamment en ce qui concerne l'élaboration d'une politique de protection de l'enfance et l'inclusion des questions essentielles de protection de l'enfance dans les orientations d'urgence, les matrices des risques et les stratégies pluriannuelles dans au moins 53 opérations. Aucun critère n'a été établi pour l'affectation des ressources aux activités de protection de l'enfance, mais des orientations et des plans chiffrés sont en cours d'élaboration et des mécanismes de contrôle par les bureaux régionaux sont en cours de mise en place. Un certain nombre d'initiatives visant à renforcer les capacités et la gestion des dossiers sont également en cours et un outil de suivi de la protection de l'enfance sera bientôt prêt. En résumé, en réponse aux recommandations, des mesures ont été prises dans tous les domaines d'action mais il faut en faire davantage pour garantir des progrès dans ce domaine essentiel.

7. En 2023, le HCR a adopté une nouvelle politique concernant la préparation et la réaction aux situations d'urgence. Celle-ci intègre un certain nombre de recommandations récurrentes issues des évaluations des interventions d'urgence à grande échelle, notamment le fait qu'il faut renforcer la conformité avec la politique relative à l'engagement dans les situations de déplacement interne, fournir des orientations supplémentaires sur la phase faisant suite à la situation d'urgence et préciser davantage l'engagement dans les crises liées aux risques naturels. Le Bureau de l'évaluation collabore étroitement avec la Division des urgences, de la sécurité et de l'approvisionnement pour faire en sorte que les enseignements et les recommandations issues des évaluations alimentent pleinement les actualisations du Manuel sur les situations d'urgence, qui sera essentiel à la mise en œuvre de la politique.

8. Alors que l'évaluation de la stratégie pays de 2021 pour le Soudan en était au stade du rapport, l'évolution politique qu'a connu le pays a eu des répercussions sur l'orientation stratégique des activités de l'organisation. Se réorientant rapidement, l'équipe de l'évaluation a formulé des recommandations stratégiques, compte tenu des conséquences sociopolitiques potentielles ainsi que du mandat et de l'action du HCR au Soudan. Ces recommandations étant liées aux scénarios futurs établis, l'évaluation a permis d'alimenter la réflexion opérationnelle en matière de programmation et d'analyse, et s'est révélée essentielle pour la planification d'opérations d'urgence dans d'autres situations de crise.

9. Le HCR a commencé à élaborer des stratégies dans des domaines d'intervention à l'échelle mondiale afin de soutenir les orientations stratégiques du Haut-Commissaire. L'analyse critique issue de l'évaluation des actions que l'organisation mène pour éliminer l'apatridie et de son engagement dans la coopération humanitaire et de développement, la synthèse des données concernant les résultats de son action face aux déplacements internes et ce qui est fait pour établir dans sa programmation une plus grande responsabilité à l'égard des populations concernées sont autant d'éléments qui sous-tendent la hiérarchisation des priorités dans le cadre de ces stratégies mondiales.

IV. Points forts de l'évaluation

A. Stratégies mondiales et domaines d'intervention

10. Dix-sept évaluations indépendantes² ont été examinées entre 2018 et 2022 dans la synthèse sur l'approche de l'organisation en matière d'obligation de rendre des comptes aux intéressés. L'objectif poursuivi était d'inspirer les approches de l'organisation concernant la communication avec les communautés, en veillant à ce que les points de vue des personnes que nous servons soient directement pris en compte dans nos décisions et nos activités de plaidoyer. La synthèse a montré que les opérations du HCR utilisent un grand nombre de méthodes et de mécanismes pour consulter régulièrement les personnes déplacées et apatrides et collaborer avec elles. La présence de l'organisation dans les zones touchées par les crises et son besoin opérationnel de collaborer avec les personnes déplacées ou apatrides ont été des facteurs positifs pour ce qui était des activités participatives. La synthèse a aussi révélé que des niveaux inégaux de pratiques participatives persistaient d'une opération à l'autre et qu'il y avait peu d'éléments indiquant que les consultations entraînaient des changements réels dans les programmes, la mise en œuvre et la définition des priorités.

B. Interventions d'urgence

11. En 2022, il a été procédé à des évaluations indépendantes des interventions de l'organisation face aux situations d'urgence de grande ampleur en Afghanistan et dans le nord de l'Éthiopie. Les deux évaluations ont porté sur les opérations menées pendant les crises et, plus particulièrement, sur la participation à la coordination interinstitutions, aux activités de préparation, aux processus de mise à l'échelle et à l'élaboration d'interventions globales. Les évaluations ont montré que le HCR était parvenu à mobiliser des interventions efficaces à grande échelle face aux déplacements internes, dont la fourniture de services de protection essentiels. Le rôle des bureaux régionaux s'agissant de l'appui à la préparation s'est avéré un facteur déterminant de la ponctualité et de l'efficacité des interventions, en particulier la rapidité avec laquelle le HCR a été en mesure de fournir l'assistance en espèces qui était nécessaire d'urgence dans les premiers mois de la situation d'urgence en Afghanistan.

12. Les évaluations ont montré qu'il fallait renforcer l'efficacité des processus opérationnels, notamment en ce qui concernait la passation de contrats avec les partenaires chargés de la mise en œuvre, la passation de marchés et le déploiement des ressources humaines. Elles ont aussi mis en lumière les difficultés inhérentes à la collaboration avec les autorités de facto dans des contextes humanitaires difficiles.

C. Stratégies de pays

13. L'évaluation de la stratégie pour le Zimbabwe a fait apparaître que le HCR, le Gouvernement du Zimbabwe et les principaux partenaires faisaient des progrès dans la transformation du camp de réfugiés de Tongogara, situé à la frontière orientale avec le Mozambique, en une zone d'habitation ordinaire, conformément au plan de développement du district. Cependant, elle a aussi montré que, compte tenu des ressources limitées, il serait opportun que le HCR évalue minutieusement son rôle et procède à un examen structurel pour s'assurer qu'il dispose du personnel adéquat et des compétences voulues dans les bons endroits, tout en tirant parti de la capacité de ses partenaires opérationnels. Il est aussi recommandé que le HCR poursuive l'action menée pour faire face au risque d'apatridie au Zimbabwe. Il a été souligné que l'inclusion des apatrides dans le recensement réalisé récemment et la réactivation du groupe de travail de haut niveau et des réunions de coordination dirigées par les principaux ministères étaient des mesures positives importantes à cet égard.

² Les évaluations ont porté sur les interventions d'urgence, les politiques et stratégies mondiales ainsi que sur les opérations dans les régions et dans les pays.

14. L'évaluation de la stratégie pour le Népal a montré que le HCR continuait de jouer un rôle essentiel en tant que défenseur des réfugiés. Il a été jugé approprié, dans le contexte actuel, que le HCR abandonne progressivement l'assistance directe et axe son action sur la défense des droits. L'évaluation a conclu que le HCR avait développé un partenariat solide avec le Gouvernement et d'autres acteurs clés, notamment les partenaires locaux, qu'il pouvait mobiliser pour l'appui aux réfugiés. L'évaluation a également permis de confirmer que la stratégie pluriannuelle 2023-2027 du HCR était bien conforme aux priorités et objectifs nationaux du Gouvernement. Néanmoins, la programmation de moyens de subsistance pour les réfugiés bhoutanais et autres réfugiés, définie dans le cadre du mandat de l'organisation, reste nécessaire. Il est aussi ressorti de l'évaluation que la stratégie devrait tenir compte de la nécessité de pérenniser les résultats.

15. L'évaluation de la stratégie pour l'Équateur a montré que le HCR avait réagi de manière globale, efficace et protectrice face à l'afflux de personnes provenant du Venezuela (République bolivarienne du), malgré les difficultés éprouvées à défendre la protection internationale dans un contexte migratoire dominant et à distinguer son rôle dans le cadre d'une action conjointe. Le groupe de travail pour les réfugiés et les migrants, codirigé par le HCR, a certes été efficace pour répondre aux besoins urgents et plaider en faveur de ressources ; néanmoins, il a été recommandé qu'à l'avenir, la plateforme donne la priorité au renforcement des capacités des institutions nationales. De même, le HCR a été invité à continuer de renforcer sa collaboration avec le secteur privé et les autorités locales afin d'améliorer les moyens de subsistance. Il a aussi été noté que le HCR était parvenu à inclure de nouvelles organisations partenaires dans le cadre du pilier « localisation » de sa stratégie et qu'il serait opportun de renforcer cette dynamique.

D. Résultats communs et résultats à l'échelle du système

16. Dans son rapport de 2022 sur la mise en œuvre de l'examen quadriennal complet, le Secrétaire Général a proposé la création d'un bureau de l'évaluation à l'échelle du système, qui serait placé sous l'égide du Groupe des Nations Unies pour le développement durable, dans le cadre d'un programme de réforme plus vaste. L'objectif était de renforcer le contrôle, la transparence et la responsabilité, d'encourager le travail conjoint et l'apprentissage collectif en matière d'évaluation parmi les différentes entités de l'ONU ainsi que de diriger et faire progresser le dispositif de données tirées de l'évaluation à l'échelle du système en vue de la mise en œuvre complète du Programme 2030.

17. Les évaluations systémiques et conjointes ne sont toutefois pas nouvelles et le HCR a continué de jouer un rôle essentiel dans la gestion des évaluations de l'action humanitaire interinstitutions. Au Yémen, il a fourni quelques exemples de bonnes pratiques de ce qu'il fait pour concevoir une intervention appropriée, en procédant à des évaluations des besoins à grande échelle et en adaptant la programmation³ en fonction des informations reçues des réfugiés. Très récemment, les interventions d'urgence du Comité permanent interorganisations en Afghanistan et en Éthiopie ainsi que la mise en œuvre du Plan global d'intervention humanitaire pour lutter contre la maladie à coronavirus (COVID-19) ont été évaluées avec l'appui du HCR. Une évaluation complémentaire conjointe réalisée avec les membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques a porté sur la protection des réfugiés pendant la pandémie.

18. Une évaluation itérative conjointe menée dans le cadre du « Plan d'action conjointe pour les enfants réfugiés » du HCR et de l'UNICEF a permis de procéder à un examen critique de la mise en œuvre entre 2020 et 2022 et d'analyser ses résultats, l'objectif étant d'éclairer les décisions stratégiques et le déploiement en cours. Les enseignements tirés et les bonnes pratiques de partenariat ont inspiré un nouveau cadre de collaboration stratégique entre les deux organisations, qui a été instauré au début de l'année 2023. L'évaluation a montré que le Pacte mondial sur les réfugiés garantissait la cohérence stratégique des intérêts

³ Faisant fond des renseignements reçus des communautés, le HCR a multiplié les interventions mobiles dans les zones reculées et établi des allocations-logement pour les réfugiés urbains risquant d'être expulsés.

et que le soutien ferme des dirigeants des deux organisations avait créé un socle de collaboration solide.

19. Malgré une vision stratégique commune, les deux organisations ont rencontré des difficultés s'agissant de traduire leurs engagements en actions, notamment un manque important de financement supplémentaire. Un leadership opérationnel fort et une hiérarchisation cohérente des priorités institutionnelles ont été nécessaires pour faire face à ces difficultés. L'évaluation a également mis en lumière des exemples positifs où les deux organisations ont réussi à tirer parti de leurs forces, compétences, domaines d'expertise et relations avec les autorités des pays pour susciter un changement durable. Il a aussi été indiqué que les mesures transformatrices visant à renforcer l'intégration des réfugiés devaient nécessairement s'accompagner de changements juridiques et politiques du ressort des États. Des approches plus douces, telles qu'une communication accrue, pourtant qualifiées de chronophages, se sont avérées très bénéfiques pour instaurer la confiance et la compréhension, renforçant ainsi l'efficacité globale de l'action menée.

20. Le nombre d'évaluations conjointes demandées au niveau pays ou région et portant sur des domaines de résultats communs a augmenté. Une récente évaluation sommative portant sur le Liban commandée par le Programme alimentaire mondial (PAM) et le HCR a révélé que le programme conjoint d'aide financière polyvalente de ces deux organisations restait pertinent, malgré un contexte difficile, pour répondre aux besoins des réfugiés syriens très vulnérables. Dans l'évaluation, il a été recommandé que les efforts portent à l'avenir davantage sur des solutions plus durables visant l'autosuffisance des réfugiés, tout en veillant à ce que le volet « filet de sécurité » protège les personnes les plus vulnérables.

V. Renforcer la capacité d'évaluation de l'organisation

21. Outre le renforcement des effectifs, un certain nombre d'actions ont été menées pour développer les connaissances et les compétences en matière d'évaluation dans l'ensemble de l'organisation. Un échange entre pairs organisé en ligne en septembre 2022 avait pour objectif de mieux faire connaître les services d'orientation et de soutien existants aux gestionnaires d'évaluations décentralisées. L'intégration de responsables régionaux de l'évaluation dans les bureaux régionaux a permis d'assurer un accompagnement et un mentorat continu du personnel chargé de planifier et de gérer les évaluations décentralisées. En réponse à une demande des bureaux régionaux, plusieurs exposés ciblés sur la mise en œuvre de l'évaluation 2018 de la politique en matière d'âge, de genre et de diversité et sur la synthèse relative à la responsabilité à l'égard des intéressés ont été proposés. Ces exposés ont été, pour le personnel des bureaux, l'occasion d'évoquer les progrès accomplis et les défis à relever en ce qui concernait ces approches et les actions de base connexes.

VI. Les liens entre l'évaluation et la gestion axée sur les résultats, et la coopération avec les partenaires extérieurs

22. Au cours des douze derniers mois, le Bureau de l'évaluation a collaboré étroitement avec la Division de la planification stratégique et des résultats, contribuant ainsi à l'élaboration de la nouvelle politique de gestion axée sur les résultats et du manuel des programmes du HCR, en cours d'achèvement. La collaboration a porté en particulier sur des informations et des ressources essentielles concernant la planification, l'évaluation des coûts et la gestion des évaluations.

23. En ce qui concerne la coopération avec des partenaires extérieurs, l'année dernière a vu croître la participation des États membres à l'évaluation, notamment à des discussions concernant des évaluations particulières et aux groupes de référence. Le Bureau de l'évaluation continue de jouer un rôle de premier plan dans les travaux du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation. Il a également dirigé un examen par des pairs du Groupe des Nations Unies pour l'évaluation et du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques portant sur la fonction d'évaluation du Fonds des Nations Unies pour la population et a présenté un rapport à son Conseil d'administration en juillet 2023.

VII. Innovation

24. Afin de synthétiser les constatations et de tirer plus efficacement parti des enseignements d'un grand nombre d'évaluations indépendantes, le Bureau de l'évaluation teste des outils d'intelligence artificielle. Il explore l'utilisation de modèles linguistiques pour le travail de synthèse ainsi que pour les analyses comparatives et thématiques des rapports d'évaluation existants.

25. Suite à la publication de la synthèse d'évaluation sur la responsabilité à l'égard des populations intéressées en 2022, le Bureau de l'évaluation s'est attaché aux moyens d'appliquer les principes de ladite responsabilité à ses propres pratiques d'évaluation. Au cours du premier semestre 2023, des représentants des réfugiés ont participé aux activités des groupes de référence au niveau pays aux fins des évaluations en Mauritanie et au Népal et les résultats de celles-ci ont fait l'objet de discussions avec des représentants des communautés de réfugiés au sens large.

VIII. Perspectives

26. L'intérêt en faveur de l'évaluation continue certes de croître au sein de l'organisation, mais l'achèvement en temps voulu des évaluations commandées par la direction demeure problématique et les réponses de la direction aux recommandations formulées sont souvent retardées. Un nouveau système de suivi des réponses de la direction et d'établissement de rapports, qui sera conçu conjointement par le Bureau de l'évaluation et la Division de la planification stratégique et des résultats, remédiera en partie à ces problèmes en intégrant les rapports d'évaluation dans les rapports soumis régulièrement et dans le système de gestion axée sur les résultats de l'organisation.

27. Le Bureau de l'évaluation a progressivement élargi la diversité des compétences de son équipe, notamment dans les domaines de la gestion des savoirs, des données et des statistiques, ainsi que de la communication, en réponse aux demandes qui se faisaient jour et selon les circonstances. Les hauts responsables régionaux de l'évaluation ont certes démontré leur valeur, mais il n'existe pratiquement aucune capacité de gestion professionnelle des évaluations au niveau des pays. Afin de mieux accorder politiques et ressources, il est actuellement procédé à un examen de cette fonction (en 2023).

28. Pour les années 2024 et 2025, deux nouveaux sujets importants pour les évaluations thématiques centralisées ont été ajoutés au plan de travail global : une évaluation formative du cadre stratégique de l'organisation pour l'action climatique et une évaluation sur l'appui de l'organisation à l'inclusion des réfugiés dans le marché du travail urbain. Plusieurs évaluations de l'action humanitaire seront menées, dont la réaction à la situation suscitée par la crise de 2023 au Soudan.

Annexe I

Récapitulatif des évaluations achevées (juillet 2022-juin 2023)

<i>Évaluations</i>	<i>Pays concernés</i>
A) Centralisées	
<i>Politique, stratégie et thématique de l'organisation</i>	
Coopération dans les domaines de l'action humanitaire et du développement – prolongation d'un an (2021-2022)	Monde, Jordanie, Kenya, Mauritanie
Évaluation longitudinale de l'exécution de la politique menée en matière d'âge, de genre et de diversité – année 2 (2018)	Grèce, Kenya, Mexique, Tchad, Thaïlande
<i>Stratégie de pays</i>	
Europe septentrionale	Danemark, Estonie, Finlande, Islande, Lettonie, Lituanie, Norvège, Suède
Népal	
Zimbabwe	
Équateur	
Soudan du Sud	
<i>Interventions d'urgence</i>	
Intervention du HCR face à l'urgence de 2019-2020 liée aux déplacements internes en République démocratique du Congo	
Intervention du HCR face aux urgences multiples dans la région du Sahel central : Burkina Faso, Niger, Mali	
Intervention du HCR face à la situation d'urgence dans le nord de l'Éthiopie	
Intervention du HCR face à la situation d'urgence en Afghanistan	
<i>Interinstitutions/conjointes</i>	
Action conjointe HCR/UNICEF pour donner une chance aux enfants réfugiés – plan d'action	Bangladesh, Cameroun, Équateur, Éthiopie, Honduras, Indonésie, Iraq, Italie, Liban, Libye, Ouganda, Pakistan, Rwanda, Türkiye
Évaluation de l'intervention humanitaire interinstitutions face à la crise au Yémen	Yémen
Évaluation de l'intervention humanitaire interinstitutions face au COVID-19	Niveau mondial

<i>Évaluations</i>	<i>Pays concernés</i>
<i>Synthèse d'évaluations</i>	
Approche du HCR en matière de responsabilité à l'égard des intéressés	Niveau mondial
B) Décentralisées	
<i>Niveaux régional et multipays</i>	
Évaluation régionale de l'hébergement et de l'installation en Afrique de l'Ouest et du Centre	Burkina Faso, Cameroun, Mali, Niger, République centrafricaine, Soudan, Tchad
Programme de bourses d'études pour l'enseignement supérieur	Afrique du Sud, Équateur, Jordanie, Ouganda, Rwanda, Türkiye
<i>Niveau pays</i>	
Évaluation du projet sur les moyens de subsistance et l'inclusion économique dans l'est du Tchad	
Projet agricole dans les marais de Misizi au Rwanda	
Assistance en espèces à buts multiples fournie par le HCR et le PAM dans le cadre de la Direction générale de la protection civile et des opérations d'aide humanitaire européennes au Liban (2019-2021)	
Évaluation des besoins fondamentaux et des moyens de subsistance au Costa Rica	

Annexe II

Récapitulatif des évaluations en cours et prévues (juillet 2023-juin 2024)

<i>Évaluations</i>	<i>Pays concernés</i>
A) Centralisées	
<i>Politique, stratégie et thématique de l'organisation</i>	
Évaluation longitudinale de l'exécution de la politique menée en matière d'âge, de genre et de diversité – année finale (2018)	Grèce, Kenya, Mexique, Tchad, Thaïlande
Approche de la prévention, de la réduction des risques et de l'action face à la violence fondée sur le genre (phases I et II)	À confirmer
Action du HCR dans les situations de déplacement interne (2017-2022)	El Salvador, Irak, Nigéria, Somalie
Évaluation de l'approche de la régionalisation et de la décentralisation	À confirmer
<i>Stratégies de pays</i>	
Brésil	
Honduras	
Liban	
Mali	
Mauritanie	
Mozambique	
Pérou	
Tadjikistan	
<i>Interventions d'urgence</i>	
Action du HCR face à l'urgence régionale suscitée par la crise en Ukraine	Hongrie, Pologne, République de Moldova, Roumanie, Slovaquie
Intervention du HCR face à la situation d'urgence de niveau 3 en Ukraine	Ukraine
<i>Interinstitutions/conjointes</i>	
Évaluation de l'action humanitaire interinstitutions – action face à la crise humanitaire dans le nord de l'Éthiopie	Éthiopie

<i>Évaluations</i>	<i>Pays concernés</i>
Évaluation de l'action humanitaire interinstitutions – action face à la crise humanitaire en Afghanistan	Afghanistan
B) Décentralisées	
<i>Niveaux régional et multipays</i>	
Évaluation conjointe UNICEF/HCR/Banque de développement KfW du programme multi-pays R-WASH dans la Corne de l'Afrique	Éthiopie, Somalie, Soudan
Déclaration de Djibouti sur l'éducation des réfugiés dans les États membres de l'IGAD	Djibouti, Éthiopie, Kenya, Ouganda, Somalie, Soudan, Soudan du Sud
Évaluation conjointe HCR/Fondation mondiale du diabète de l'étude de référence multipays sur les maladies non transmissibles	Burundi, République-Unie de Tanzanie, Soudan
Évaluation du projet de la Banque africaine de développement pour les pays membres du G5 Sahel dans la lutte contre la pandémie de COVID-19	Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger, Tchad
Évaluation de l'appui du HCR à la santé, à l'éducation et à l'inclusion économique en Afrique de l'Ouest et du Centre	Cameroun, Niger, Tchad
Évaluation conjointe OIT/UE/HCR/OIM/ONU DC de l'action face aux mouvements mixtes en Afrique australe	Costa Rica, Mexique, Afrique du Sud
Évaluation à mi-parcours du mécanisme de financement vert	Mondiale
<i>Pays</i>	
Évaluation finale des projets IKEA concernant les moyens de subsistance et l'énergie parmi les réfugiés somaliens et les communautés d'accueil en Éthiopie	
Évaluation initiale du développement de l'agriculture intelligente et des marchés pour renforcer les moyens de subsistance des réfugiés et de leurs communautés d'accueil au Rwanda	
Évaluation finale du développement de l'agriculture intelligente et des marchés pour renforcer les moyens de subsistance des réfugiés et de leurs communautés d'accueil au Rwanda	

<i>Évaluations</i>	<i>Pays concernés</i>
Évaluation initiale des centres de transit d'urgence	Rwanda
Projet sur les moyens de subsistance en Ouganda	
Programme relatif à la protection et aux solutions pour les personnes déplacées à Mindanao (2010-2022)	Philippines
Action Access, une solution alternative pilote à la détention (série 2)	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Politique migratoire	Macédoine du Nord
Évaluation de l'inclusion économique et de l'assistance aux moyens de subsistance par les interventions en espèces au Burkina Faso	
